



**BROCHURE
D'INFORMATION
SUR LES OBJECTIFS
DE DEVELOPPEMENT
DURABLE
AU GABON**

GABON

OCTOBRE 2023



Réalisée par la Direction Générale de la Statistique
BP: 2119 - Libreville- Gabon



 (241)72 04 55/72 13 69/76 06 71/76 14 12
 contact@instat.org
 www.instatgabon.org



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de la Banque mondiale, à travers le Projet de Développement des Statistiques au Gabon.

Directeurs de publication : Pierre-Claver MFOUBA, Directeur Général de la Statistique

Serges R. MAGANGA, Directeur Général Adjoint de la Statistique

Directeur de rédaction : Dieu-Donné Paul MOUDJIGUI, Directeur des Statistiques Démographiques

Equipe technique : Ghislain WAMBERT MASSAMBA, Chef de Service Etudes Démographiques

Davy AFANE ONDO

Lionnel BOUASSA

Daniéla ZONG MBA

Claver Sturny EYA MBA

Pelagie KOUBI

Jean Martin NDONG MISSANG



Sommaire

	Table des matières	4
	Introduction	5
Objectif 1	Pas de pauvreté	6
Objectif 2	Faim « zéro ».....	7
Objectif 3	Bonne santé et bien-être.....	9
Objectif 4	Éducation de qualité.....	12
Objectif 5	Égalité entre les sexes.....	13
Objectif 6	Eau propre et assainissement.....	14
Objectif 7	Énergie propre et d'un coût abordable.....	15
Objectif 8	Travail décent et croissance économique.....	16
Objectif 9	Industrie, innovation et infrastructure.....	19
Objectif 10	Inégalités réduites.....	20
Objectif 11	Villes et communautés durables.....	21
Objectif 12	Consommation et production responsables.....	22
Objectif 15	Vie terrestre.....	23
Objectif 16	Paix, justice et institutions efficaces.....	24
Objectif 17	Partenariats pour la réalisation des objectifs.....	25
	Synthèse des indicateurs.....	26



Introduction



La production d'une première brochure en janvier 2022 a permis de situer le Gabon dans son progrès vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

A sept (7) ans de la fin de l'échéance d'initiative ODD, tous les pays en développement à l'instar du Gabon, s'activent à mettre à jour tous les indicateurs des différentes cibles ODD pour coller au rythme d'évaluation périodique voulue par l'Organisation des Nations Unies (ONU).

En effet, le Gabon a présenté lors du Forum Politique de haut niveau en Juin 2022 à New York aux USA, son premier Examen National Volontaire sur l'état des ODD et compte se soumettre à nouveau à cet exercice avant la fin de l'initiative en 2030.

Au niveau africain, la production du Rapport annuel de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) relatif à l'état de progrès vers l'atteinte des cibles des agendas 2030 et 2063 requiert des données récentes et actualisées pour faciliter les comparaisons internationales et situer chaque Etat dans ses progrès en matière de Développement Durable.

La production d'une première brochure en Janvier 2022, reprenant de façon synthétique certains indicateurs des 17 ODD, a permis de répondre aux besoins en données qu'ont nécessité l'élaboration du Rapport de l'Examen Volontaire National sur l'état des ODD présenté à New York et l'alimentation du Plan-Cadre des Nations Unies pour le Gabon.

Dans la perspective du passage des autorités gabonaises auprès des Instances des Nations Unies pour la présentation d'un second Rapport National de l'état de progrès vers l'atteinte des ODD, la DGS se propose de produire une deuxième brochure d'informations sur les ODD.

Cette deuxième brochure présente, à travers quelques indicateurs, les évolutions des cibles retenues par le Gabon et permet d'apprécier les progrès accomplis par le Gabon sur les huit années de mise en œuvre de l'agenda 2030.

Ces indicateurs proviennent essentiellement des rapports des Enquêtes Démographiques et de Santé de 2000, 2012 et 2021, de l'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Chômage de 2010, du Recensement Général de la Population et des Logements de 2013, de l'Enquête Gabonaise pour l'Evaluation de la Pauvreté de 2005 et 2017, du Rapport PASEC de 2019 et des statistiques des Ministères sectoriels et des sources internationales.



Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 1 :

i) Redynamiser l'économie pour plus de créations d'emplois et de richesses; ii) Poursuite et renforcement du programme GRAINE (25 000 emplois agricoles); iii) Faciliter l'accès au logement; iv) Mettre en œuvre le programme d'accès à la propriété foncière des fonctionnaires

CIBLE 1.2 : D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays

Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté en 2017 (en %) :



Gabon **33,4**



Urbain **29,4**



Rural **59,5**

Tendance de la pauvreté de 2005 à 2017



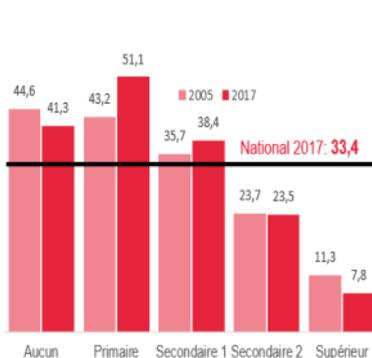
2005: **32,7%**



2017: **33,4%**

Soit une hausse de **2,1%** entre les deux périodes. Dans les ménages dirigés par les femmes, on note une tendance à la baisse de **2,4%**.

Variation de la pauvreté



L'incidence est plus faible dans les ménages où le chef a un niveau d'instruction élevé. La pauvreté s'est aggravée au sein de la population vivant dans les

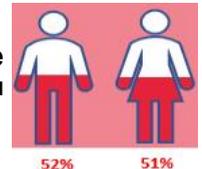
ménages dirigés par un chef ayant le niveau d'instruction secondaire 1 et primaire.

CIBLE 1.4 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables,....qu'ils aient accès aux services de base,....y compris la microfinance

Accès aux services de base mesuré par l'accès simultanée à l'éducation primaire, à l'eau potable, aux toilettes améliorées, à l'électricité et aux combustibles propres représenté en 2017:

Gabon: **50%** Rural : **6,2%** Urbain: **66%**

Accès aux services de base selon le sexe du chef de ménage en 2017 :





Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture

Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 2 :

- i) Appuyer les filières manioc, plantain, halieutique, sucre, porcine et avicole pour l'autosuffisance alimentaire en produits de base.
- ii) Développer les infrastructures de transport entre les lieux de production et ceux de commercialisation.

CIBLE 2.1 : D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante

Au Gabon, la prévalence de la sous-alimentation est de :



16,1% en 2013



16,2% en 2018



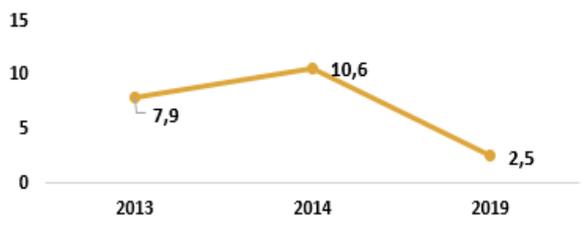
15,7% en 2019

CIBLE 2.a1 : Accroître, notamment grâce au renforcement de la coopération internationale,....., afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés

En 2019, l'apport public alloué au secteur agricole au Gabon était estimé à **2,5 millions \$ US**, en baisse depuis 2010.

Au Gabon, l'apport public alloué au secteur agricole est passé de **7,9 millions \$ US** en 2013 à **2,5 millions de \$ US** en 2019, atteignant le pic en 2014, soit **10,6 millions de \$ US**.

En outre, le constat est que plus l'aide publique allouée au secteur agricole augmente, moins la sous nutrition sévit. Et lorsque cette aide diminue, la prévalence de la sous nutrition augmente.





Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture

CIBLE 2.2 : D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs..... et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées

Au Gabon, la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans a diminué, passant de **20,6%** en 2000, à **16,5%** en 2012 et à **14,4%** en 2021.



14,4% en 2021



16,5% en 2012



20,6% en 2000

Sur la période 2012-2021, la prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans a diminué, passant de **7,4%** en 2012 à **5%** en 2021. La prévalence de l'émaciation, par contre, est restée presque constante sur la période.

Surpoids :



5% en 2021



7,4% en 2012

Emaciation :



3,4% en 2021



3,3% en 2012

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien être de tout âge



Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 3 :

(i) Réduire la mortalité maternelle de 271 décès pour 100 000 naissances vivantes à 129 décès pour 100 000 naissances vivantes; (ii) Promouvoir la santé à toutes les étapes de la vie; (iii) Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans de 60,4 pour 1000 naissances vivantes à 30 pour 1000 naissances vivantes.

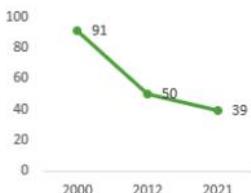
CIBLE 3.1 : D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes

Pour 100 000 naissances vivantes au Gabon, le nombre de décès de femmes survenus pendant la grossesse ou 42 jours après

l'accouchement est passé de **519** en 2000 à **316** en 2012 puis à **277** en 2013. en 2021 ce nombre a connu une hausse et de situe à **399** soit une hausse de **21%**.

Quant à, la proportion de femmes dont l'accouchement a été assisté par un personnel de santé qualifié le pays est passé de **90%** en 2012 à **95,2%** en 2021 soit une hausse de 5 points.

CIBLE 3.2 : D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus



Le niveau de mortalité des enfants de moins de 5 ans au Gabon était de **50%** en 2012. En 2021, il a régressé de **11 points** pour s'établir à **39%**.

La proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié en milieu urbain est quasiment la même de 2000 à 2012 passant de **93,3%** à **93,6%**. En milieu rural également la proportion est quasiment la même de 2000 à 2012 passant de **70,9%** à **70,3%**.



En 2012, **75,6%** des accouchements des femmes vivant dans le quintile des ménages les plus pauvres ont été assistés par un personnel de santé qualifié contre **90,0%** pour les femmes vivant dans le quintile des ménages les plus riches.



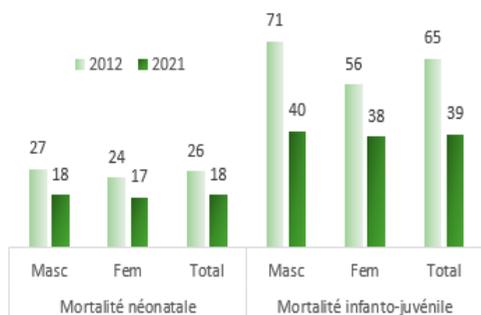
Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien être de tout âge

CIBLE 3.2 : D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus

Le risque de décéder en 2012 en milieu rural est plus élevé de 16 points qu'en milieu urbain soit **77‰** contre **61‰**. En 2021, l'écart de mortalité se creuse d'avantage entre le milieu rural (**76‰**) et le milieu urbain (**35‰**) soit **41 points** de différence. Des progrès ont été réalisés au niveau du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans chez les garçons avec **71‰** en 2012 contre **40‰** en 2021 (une baisse de **31 points** aux périodes 2012 et 2021). Chez les filles il est observé une

En milieu rural le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans passe de **77‰** en 2012 à **76‰** en 2021 (baisse de **1 points**).

En milieu urbain le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans passe de **61‰** en 2012 à **35‰** en 2021 soit **26 points** d'écart. Chez les garçons il passe de **71‰** en 2012 à **40‰** en 2021 soit une baisse de **31 points**. Cette tendance à la baisse s'observe également chez les filles avec **55,1‰** en 2012 contre **38‰** en 2021 (baisse de **17 points**).



baisse de **17 points** entre 2012 et 2021 avec respectivement **55,1‰** en 2012 contre **38‰** en 2021 (baisse de **17 points**).

En 2021 la mortalité des enfants âgés de moins de 28 jours était de **18‰** au niveau national avec un niveau plus élevé en milieu rural (**20‰**) qu'en milieu urbain (**17‰**). Entre 2012 et 2021, la mortalité néonatale a baissé de **30,8%**. On note une surmortalité masculine dont la baisse a été plus significative entre 2012 et 2021 (- **33%** chez les garçons et - **29%** chez les filles).

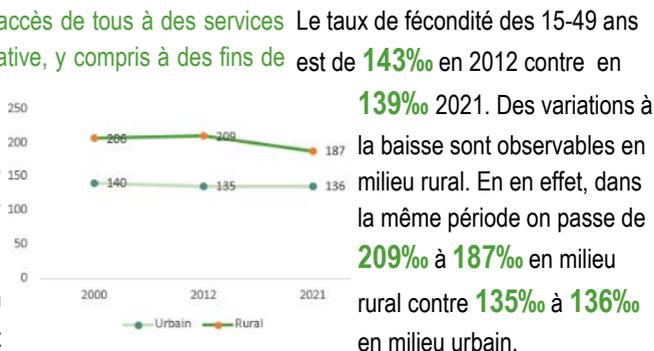
Le taux de mortalité néonatale accuse une baisse relativement plus importante en milieu urbain (- **34%**) qu'en milieu rural (- **13%**) entre 2012 et 2021.



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien être de tout âge

CIBLE 3.7 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux

Au Gabon, **33,4%** des femmes en âge de procréer (15-49 ans) utilisent une méthode moderne de contraception en 2021 contre **24%** en 2012 soit une augmentation de 9,4 points entre 2012 et 2021.



CIBLE 3.8 : Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable.



En 2017, **1,4%** de la population a consacré au moins 10% de leurs dépenses aux services de soins de santé. **2,1%** (resp. **1,3%**) de la population rurale (resp. urbaine) consacrent une grande part de leurs dépenses aux services de soins de santé. Environ **2%** des trois déciles les plus pauvres consacrent une grande part de leurs dépenses aux services de soins de santé.



En 2017, **544** individus sont couverts par une assurance maladie ou un système de santé public pour 1000 habitants au Gabon. Le groupe d'âges le plus couvert est celui des 65 ans et plus (**825‰**). La couverture est plus importante parmi les femmes (**583‰**), en milieu rural (**676‰**) et chez les individus vivant dans les ménages dirigés par des femmes (**570‰**). En 2013, La couverture est plus importante au sein des personnes vivant avec un handicap (**617‰**) que celles vivant sans handicap (**476‰**).

De 2013 à 2017, la couverture maladies s'est nettement améliorée au niveau national passant de **480‰** à **544‰** soit une augmentation de **13%**. Sur la même période, les groupes ayant connu une augmentation plus importante sont: les 15 - 24 ans (**29%**), les femmes (**16%**) et les personnes vivant dans les ménages dirigés par des femmes (**15%**).

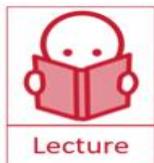


Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 4 :

i) Développement des infrastructures scolaires et universitaires;

CIBLE 4.1 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles



En 2019, le pourcentage d'élèves au-dessus du seuil «suffisant» sur l'échelle de compétences de la lecture est de **66,1%** au début du cycle primaire et de **93,4%** en fin de cycle primaire.



En 2019, le pourcentage d'élèves au-dessus du seuil «suffisant» sur l'échelle de compétences de mathématiques est de **88,5%** au début du cycle primaire et de **66,7%** en fin de cycle primaire.

En 2019, globalement, l'accès à l'eau potable, aux toilettes et à l'électricité est effectif dans **8** établissements sur **10** au pré-primaire et dans **7** établissement sur **10** au primaire.

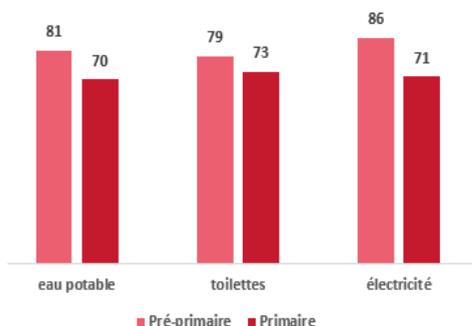
Plus spécifiquement, la proportion d'établissements scolaire du pré-primaire qui avaient accès à l'eau potable était de **81%** et celle du primaire **70%**.

CIBLE 4.2 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire



Le taux brut de scolarisation est de **45%** en 2019 au préscolaire/pré-primaire. Aucune variation significative selon le sexe (**44%** chez les garçons contre **45%** chez les filles).

CIBLE 4.a : Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous .



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



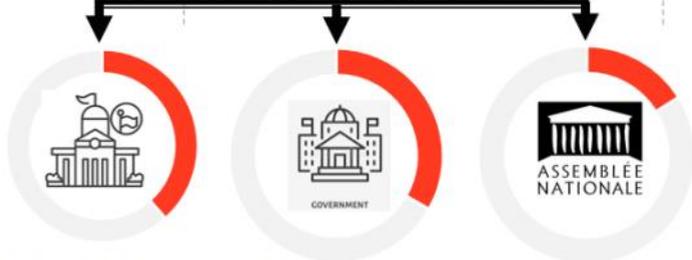
Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 5 :

i) Promulgation et application du cadre juridique de protection et discrimination positive des femmes

CIBLE 5.5 : Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité

La représentativité des femmes est de



38,5% dans les ministères

11,1% en 2002

11,7% en 2002

30,8% parmi les Directeurs Généraux

33,3% en 2020

14,2% en 2007

20,8% parmi les Secrétaires Généraux

28,9% en 2023

15,0% en 2012

29,5% parmi les membres des Cabinets des Ministres

dans le gouvernement

16,1% depuis 2018

CIBLE 5.b : Renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes



Entre 2017 et 2021, la possession d'un téléphone portable s'est améliorée, passant de **84,7%** à **89,8%** chez les hommes, et de **81,6%** à **88,6%** chez les femmes. Comme en 2017, en 2021 le milieu urbain offre un meilleur accès au téléphone portable, **89,7%** des femmes et **89,8%** des hommes en milieu urbain contre **75,3%** des femmes et **78,7%** des hommes en milieu rural.



Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissements gérés de façon durable

Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 6 :

i) Protection et amélioration du cadre de vie: ii) Assurer l'accès à l'eau et l'électricité à tous les Gabonais; iii) Construction de l'usine de production d'eau de Ntoun 7 (+ 140 000 m³ d'eau potable produite par jour pour alimenter Libreville)

CIBLE 6.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable

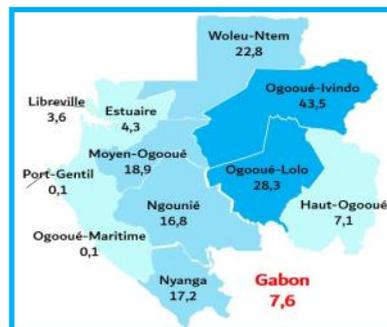
Entre 2017 et 2021, l'accès de la population aux sources d'eau améliorées a connu une augmentation.

En 2021 au Gabon, **neuf** personnes sur **dix (92,4%)** utilisent de l'eau provenant d'une source améliorée contre **88,4%** en 2017. Soit une hausse de **4** points.



Toutefois, on enregistre de fortes disparités selon le milieu de résidence **97,4%** de la population urbaine utilisent de l'eau potable provenant d'une source améliorée contre **48,1%** en milieu rural).

Plus de **7,6%** de la population n'ont pas accès à une source d'eau améliorée en 2021 avec des niveaux de privation élevés dans les provinces de l'Ogooué-Ivindo (**43,5%**), de l'Ogooué-Lolo (**28,3%**) et du Woleu-Ntem (**22,8%**).



CIBLE 6.2 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable



La proportion de la population gabonaise utilisant des toilettes améliorées n'a pas augmenté entre 2017 et 2021, **73,5%** en 2017 et **73,2%** en 2021. La disparité entre le milieu urbain et le milieu rural reste prégnante. En milieu urbain **79,2%** de la population ont accès aux toilettes améliorées contre **20,0%** en milieu rural en 2021.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



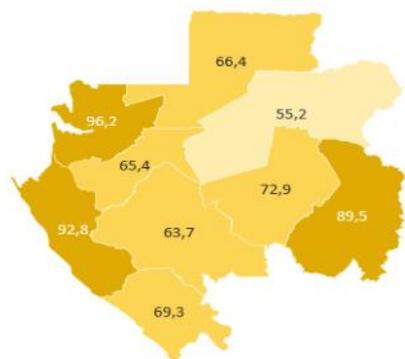
Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 7 :

i) Infrastructures de production d'énergie électrique; ii) Centrales thermiques Port Gentil, finalisation (+52,5 MW)

CIBLE 7.1 : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable

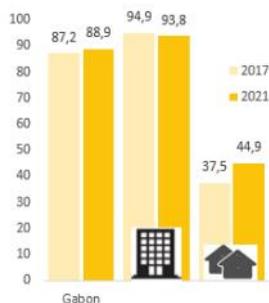
La proportion de la population ayant accès à l'électricité en 2021 était de **93,8%**. Les inégalités d'accès sont fortes entre le milieu urbain (**97,9%**) et le milieu rural (**57,3%**). On note une évolution positive de cet indicateur en 2021 contrairement à 2017 le pourcentage était de **91,1%** au niveau national.



La proportion de la population ayant accès à l'électricité SEEG est de **78,9%** en 2017. Les inégalités d'accès sont plus fortes entre le milieu urbain (**97,7%**) et le milieu rural (**24,5%**).



88,9% de la population a accès à des combustibles propres en 2021 au Gabon contre **87,2%** en 2017. Des écarts importants existent selon le milieu de résidence: **93,8%** en milieu urbain et **44,9%** en milieu rural en 2021.



L'accès à des combustibles propres a augmenté de **1,7 points** de pourcentage entre 2017 et 2021 au Gabon, passant de **87,2%** en 2017 à **88,9%** en 2021.

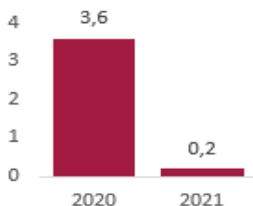


Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 8 : i) Faciliter au maximum l'entreprenariat et l'environnement des affaires; ii) Manganèse : renforcer considérablement le pôle économique de Moanda-Franceville; iii) Matériaux de construction : développement de la production locale; iv) Offrir aux jeunes des

CIBLE 8.2 : Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée

Le taux de croissance annuel du PIB réel par personne pourvue d'un emploi est passé de **3,6%** en 2020 à **0,2%** en 2021 soit une baisse de **94,4%** pour la période considérée.

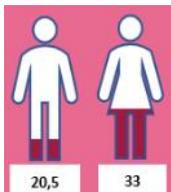


CIBLE 8.3 : Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives,....., y compris par l'accès aux services financiers

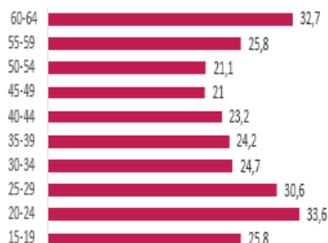
En 2017, **61,1%** des emplois dans le secteur non agricole sont informels au Gabon contre **55,1%** en 2010. Selon le sexe, on note que **59,1%** des emplois des hommes dans le secteur non agricole sont informels contre **64,4%** chez les femmes.

CIBLE 8.5 : D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale

En 2017, **26%** de la population active (individus de 16 - 65 ans) sont au chômage. Le phénomène touche plus les femmes (**33%**) que les hommes (**20,5%**).



La structure du chômage selon l'âge montre que les jeunes de 20-24 ans sont les plus touchés :



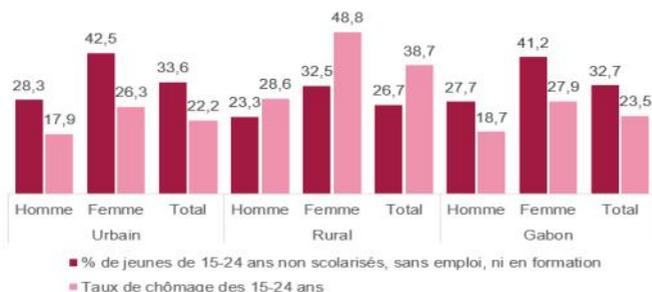
Selon le milieu de résidence, **24,7%** des personnes vivant en milieu urbain sont au chômage contre **32,3%** en milieu rural.



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

CIBLE 8.6 : D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation

Au Gabon, en 2017, **3** jeunes de 15 - 24 ans sur **10** étaient non scolarisés, sans emploi, ni en formation.



Cette situation touche plus les jeunes filles (**41,2%**) que les jeunes garçons (**27,7%**). En milieu rural, **26,7%** des jeunes de 15 - 24 ans sont non scolarisés, sans emploi, ni en formation contre **33,6%** en milieu urbain.

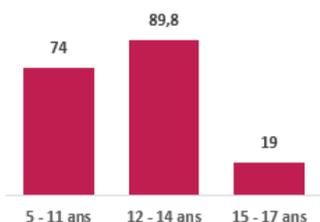
CIBLE 8.7 : Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé... interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants,et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes

Au Gabon, en 2021, près de **7** enfants sur **10** de 5 à

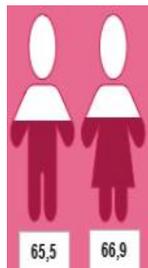


17 ans (**66%**) ont été impliqués dans le travail des enfants au cours de la semaine ayant précédé l'interview.

Cette situation touche plus les enfants de 12-14 ans (**89,8%**).



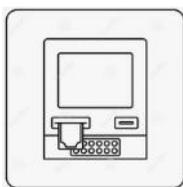
Selon le sexe, on note aucune différence : **65,5%** pour les enfants de sexe masculin contre **66,9%** pour ceux de sexe féminin.





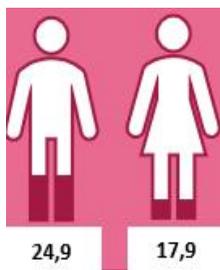
Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

CIBLE 8.10 : Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification,.... notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre



On compte en 2021, **4,7** distributeurs automatiques de billets et **1,3** succursales de banques commerciales pour 100 000 adultes. Contrairement à 2020 qui comptait **5,5** distributeurs automatiques de billets et **1,5** succursales de banque commerciales pour 100.000 adultes . Sur la période 2020 - 2021, le nombre de distributeurs automatiques de billets pour 100 000 adultes a baissé de **14,5 %** passant de **5,5** en 2020 à **4,7** en 2021 Sur la même période, le nombre de succursales de banques commerciales est passé de **1,5** en 2020 à **1,3** en 2021 soit une baisse de **13,3%**.

Au Gabon, en 2021, **21,4%** des adultes (15 ans et plus) ont un compte dans une banque, dans une autre institution financière, ou avec un fournisseur de service mobile et de transfert d'argent. Selon le sexe, cette proportion est de **24,9%** chez les hommes contre **17,9%** chez les femmes.





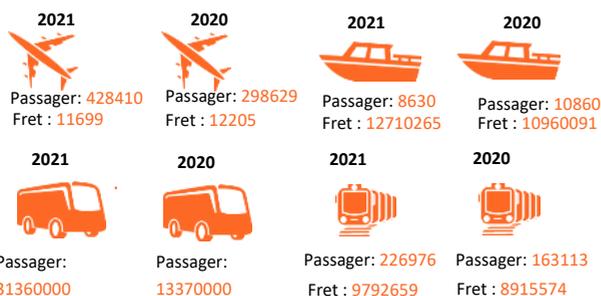
Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Actions prévues dans le en lien avec l'ODD 9 : i) Aménagement du territoire et plans de développement régionaux; ii) Finalisation du Schéma national d'aménagement durable du Territoire (SNADT)

1. Production du SNADT; 2. Son opérationnalisation; iii) Bitumage de 640 Km de routes nationales (Finalisation des chantiers en cours); iv) Raccorder l'ensemble du territoire national; v) Développement de l'infrastructure portuaire; vi) Augmentation des capacités des ports commerciaux

CIBLE 9.1 : Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente,....., en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable

Oscillant autour de **298 629** passager et **12 205** tonnes de fret en 2020 du fait de la Covid 19, le transport aérien a connu une hausse spectaculaire en nombre de passagers en 2021 (**428 410**) soit une variation de **43,5%**. Dans la même période le fret aérien a baisse de **4,3%** pour s'établir à **11 699** tonnes de fret.

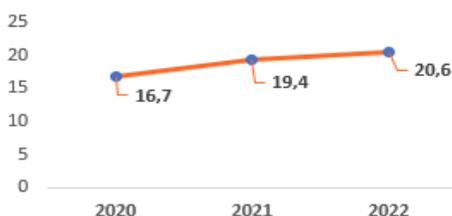


CIBLE 9.4 : D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables,, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens

L'émission de CO₂ par unité de valeur ajoutée est passée de **0,1118** en 2014 à **0,0812** en 2018. En 2016, elle avait atteint son pic (**0,1122**).

CIBLE 9.2 : Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, ... et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.

Au Gabon, la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière en proportion du PIB par habitant (% PIB/habitant) était de **20,6%** en 2022 contre **19,4%** en 2021 et **16,7%** en 2020.



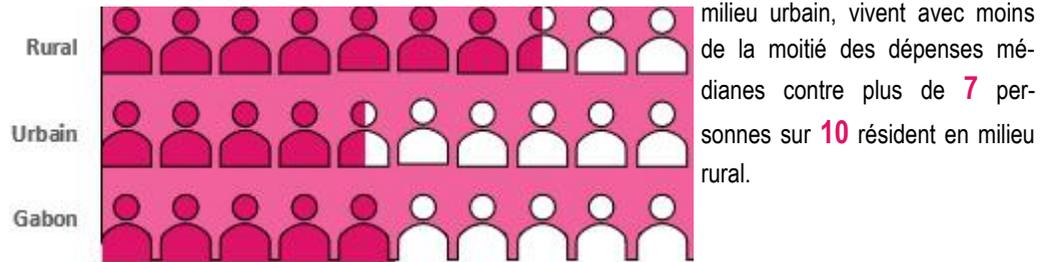
Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 10 : i) Extension et renforcement de la couverture sociale; ii) Mise en place du Fonds Mutuel National pour la Formation Professionnelle (cadre concertation opérateurs privés / formation professionnelle / Etat); iii) Généralisation du programme « Un jeune = Un métier » (3 000 jeunes /an); iv) Création de la Cité Numérique du Savoir (2 000 emplois)

CIBLE 10.2 : D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale,....., de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre

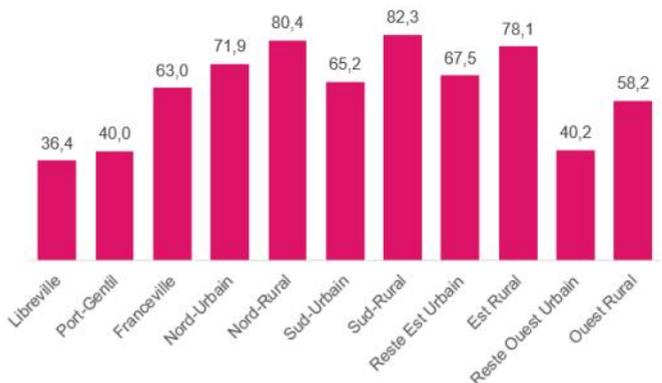
En 2017, **50%** de la population vivait avec moins de la moitié des dépenses médianes au Gabon. Il existe de fortes disparités selon le milieu de résidence. Un peu plus de **4** personnes sur **10** résident en milieu urbain, vivent avec moins de la moitié des dépenses médianes contre plus de **7** personnes sur **10** résident en milieu rural.



Il existe de fortes disparités selon les régions du pays.

Les proportions de personnes vivant avec moins de la moitié des dépenses médianes sont plus élevées dans les régions du nord, du sud et de l'est rural.

En effet, **8** personnes sur **10** vivant dans les régions du Nord-rural et Sud-rural, vivent avec moins de la moitié des dépenses médianes. A Libreville, Port-Gentil et le reste de la région Ouest-urbain, environ **4** personnes sur **10** vivent avec moins de la moitié des dépenses médianes.

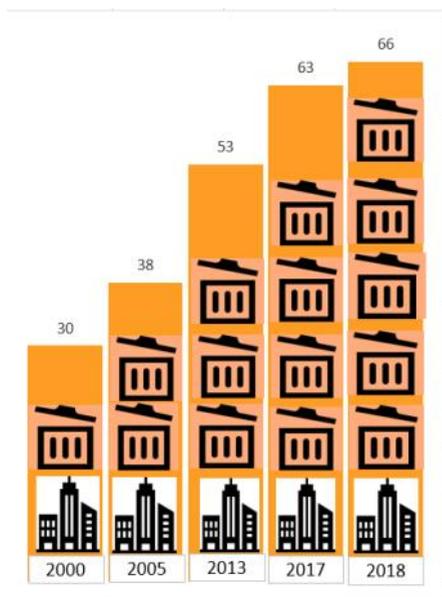




Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 11 : i) Projet 1: Centres de traitement des déchets solides et liquides (Libreville et Port-Gentil); ii) Lutte contre la pollution et les nuisances

CIBLE 11.6 : Proportion de déchets municipaux solides collectés et gérés dans des installations contrôlées sur le total des déchets municipaux générés



Depuis 2000, la proportion de déchets municipaux solides collectés et gérés dans les installations contrôlées a augmenté passant de **30%** en 2000 à **66%** en 2018.

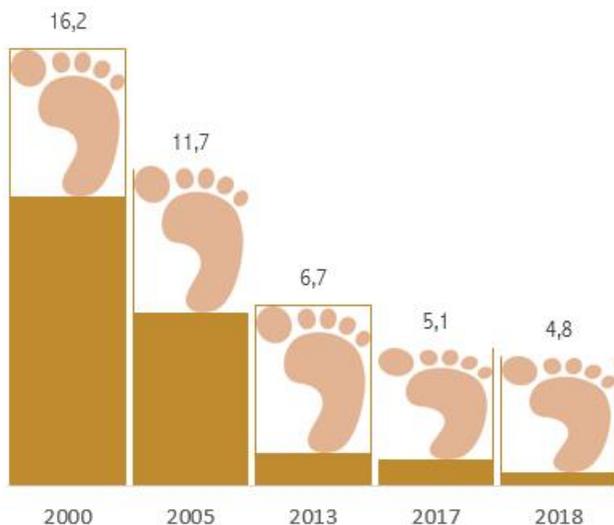
Entre 2017 et 2018, la proportion de déchets municipaux solides collectés et gérés dans les installations contrôlées a augmenté de **4,8%**.



Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 12 : i) Loi Portant Orientation du Développement Durable; ii) Création du Fonds de Développement Durable OGDD /CNDD

CIBLE 12.1 : Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement

L'emprunte matérielle, qui rend compte de l'utilisation des ressources nationales de manière non durable, par habitant au Gabon baisse depuis 2000.



En 2000, l'emprunte matérielle par habitant était de **16,2** tonnes. Elle est estimée à **5,1** tonnes par habitant en 2017 et **4,8** tonnes par habitant en 2018.

Depuis 2005, le Gabon met en œuvre les politiques d'appui à la transition vers des modes de consommation et de production durables ou ayant inscrit cette question parmi les priorités ou objectifs de leurs politiques nationales.

15 VIE TERRESTRE



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 15 : i) Réalisation et mise en œuvre du plan national d'adaptation climat; ii) Extension des missions et moyens de l'ANPN pour renforcer la protection de la biodiversité et la gestion des conflits homme-faune; iii) Création et opérationnalisation du Fonds de Préservation de la Biodiversité au Gabon

CIBLE 15.1 : D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux



Depuis 2000, l'indice de la liste rouge au Gabon est resté constant et s'établit à **0,95** montrant l'effort dans la préservation de la biodiversité.

En 2013, **11%** des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces se trouvent dans des aires protégées. Les efforts ont permis de ramener cette proportion à **63,2%** en 2017 et 2018.



CIBLE 15.a : Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement



La préservation et l'exploitation durable de la biodiversité et des écosystèmes ont bénéficié de l'aide publique au développement. Le pic de l'aide a atteint **45,2 millions \$US** en 2016. De 2017 à 2018, le montant de l'aide publique au développement et des dépenses publiques consacrées à la prévention et à l'exploitation durable de la biodiversité et des écosystèmes est passé de **1,04 millions de \$US** en 2017 à **9,8 millions \$US** en 2018.



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 16 : i) Création d'une police de proximité; ii) Registres des personnes physiques

CIBLE 16.1 : Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés

En 2021, **45%** des femmes ont été victimes de violences physiques depuis l'âge de 15 ans. En 2012, cette proportion était de **52%**.



CIBLE 16.2 : Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants

En 2021, **81%** des enfants âgés de 1–14 ans ont subi une forme quelconque de punition corporelle et/ou agression psychologique commis par leurs soignants durant le mois précédent l'enquête. Selon le sexe, cette proportion est de **79%** chez les filles et **83,1%** chez les garçons.

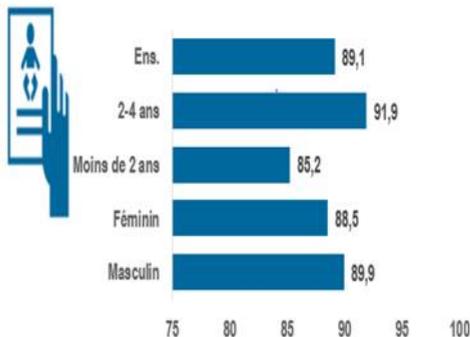


CIBLE 16.9: D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances

En 2021, la proportion d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistrée à l'état civil était de **95,7%** dont **89,1%** disposent d'un acte de naissance. **95,7%** des naissances de sexe masculin ont été enregistrées contre **95,6%** pour les naissances de sexe féminin. On note une amélioration de **17,6** points en matière de possession d'actes de naissances chez les enfants de moins de 5 ans entre 2012 (**71,5%**) et 2021 (**89,1%**).



89,1% des enfants de moins de 5 ans ont un acte de naissance en 2021. **91,9%** des enfants de 2 à 4 ans ont un acte de naissance contre **85,2%** pour les enfants de moins de 2 ans. Selon le sexe, il n'existe pas de différence significative.



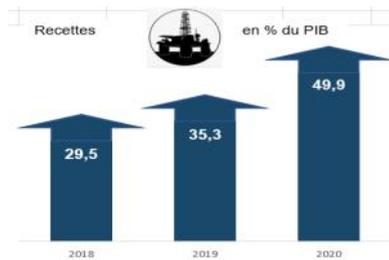
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 17 : i) Connexion à la fibre optique de toutes les Provinces; ii) Numérisation massive des services aux usagers (100% des transactions administratives numérisées)

CIBLE 17.1 : Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes



Le poids des recettes du pétrole dans le PIB a augmenté entre 2018 et 2020 passant de **29,5%** en 2018 à **49,9%** en 2020 soit une augmentation de **69,2%** sur la

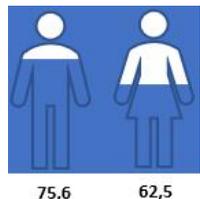
période.

CIBLE 17.3 : Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement

L'investissement direct étranger est en croissance depuis 2015 et est passé de **990,8 millions \$ US** en 2015 à **1553,1 millions \$ US** en 2019 soit une augmentation de **56,8%** sur la période.

CIBLE 17.8 : Faire en sorte que la banque de technologies et

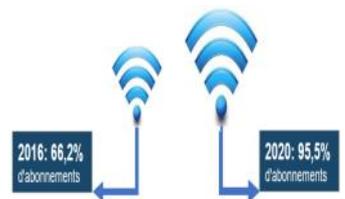
..... soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier de l'informatique et des communications



En 2021, **69,1%** de la population âgée de 15-49 ans ont utilisé l'internet dans les 12 derniers mois précédents l'enquête. On note une faible disparité selon le sexe: **75,6%** des hommes contre **62,5%** des femmes.

CIBLE 17.6 : Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies

Abonnements à internet haut débit fixe pour 100 habitants





SYNTHESE DES INDICATEURS

Indicateurs et désagrégation	Unités	2000	2005	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Objectif 1: Pas de pauvreté														
1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	%		32,7						33,4					
Urban	%		29,8						29,4					
Rural	%		44,6						59,5					
CM-Homme	%		31,2						33					
CM-Femme	%		36,9						36					
1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base	%				49,4				51,8					
Urban	%				56,2				65,7					
Rural	%				3				6,2					
CM-Homme	%				50,6				52,2					
CM-Femme	%				46,3				50,8					
Objectif 2: Faim « zéro »														
2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation	%				16,1	14,7	13,9	15	16	16,2	15,7			
2.2.2 Prévalence du retard de croissance parmi les enfants de moins de 5 ans		20,6		16,5									14,4	
Homme		22,5		19									15,7	
Femme		18,8		13,9									12,9	
a) Prévalence de l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans		2,7		3,3									3,4	
Homme		2,8		3,4									3,3	
Femme		2,5		3,2									3,5	
b) Prévalence du surpoids (obésité) parmi les enfants de moins				7,4									5	
Homme				8,7									5,7	
Femme				5,9									4,8	
2.3.1 Volume de la production par unité de travail en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière														
Manioc												5249	5258	
Banane												8172	8249	
2.a.2 Total des apports publics (aide publique au développement plus autres apports publics) alloués au secteur agricole	Millions \$US				7,9	10,6	6	5,6	2,9	4	2,5			
	2019													
Objectif 3: Bonne santé et bien-être														
3.1.1 Taux de mortalité maternelle	p.100000 NV	519		316										399
3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de qualifié	%	87,3		90										95,2
Urban	%	93,3		93,6										96,8
Rural	%	70,9		70,3										78,9
Gabon														
3.2.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	p.1000 NV	91,4		65										39
Urban	p.1000 NV	88,4		61										35
Rural	p.1000 NV	99,9		77										76
Masculin	p.1000 NV	102,8		71										40
Féminin	p.1000 NV	80,2		56										38
Taux de mortalité néonatale	p.1000 NV	31,8		20										18
Urban	p.1000 NV	32,6		26										17
Rural	p.1000 NV	29,6		23										20
Masculin	p.1000 NV	38,9		27										18
Féminin	p.1000 NV	24,9		24										17
3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale	%	14,3		24										17,1
3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge)	p.1000	144		114										100
Urban	p.1000	131		104										94
Rural	p.1000	210		199										176
3.8.2 Proportion de la population consacrant une grande part de ses dépenses ou de ses revenus domestiques aux services de	%								1,4					
Urban	%								1,3					
Rural	%								2,1					
10% les plus faibles	%								2,8					
2ième décile	%								1,9					
3ième décile	%								1,9					
4ième décile	%								1,2					
5ième décile	%								0,7					
6ième décile	%								0,7					
7ième décile	%								1					
8ième décile	%								0,8					
9ième décile	%								0,2					
10% les plus riches	%								1,6					
3.8.3 Proportion de la population couverte par une assurance maladie ou un système de santé public pour 1000 hbts	p.1000				479,8				543,8					
Moins de 15 ans	p.1000				463,9				495,7					
15-24 ans	p.1000				422,7				544,9					
25-64 ans	p.1000				495,6				562,4					
65 ans et Plus	p.1000				736,1				825,5					
Individu vivant sans handicap	p.1000				476,3									
Individu vivant avec un handicap	p.1000				617,6									
Masculin	p.1000				455,4				501,2					61
Féminin	p.1000				504,9				583,4					50
CM-Masculin	p.1000				474,2				533,3					61,7
CM-Féminin	p.1000				494,3				569,9					
Urban	p.1000				459				523,6					59,9
Rural	p.1000				626,7				676,2					
3.3.2 Incidence de la Tuberculose pour 1000 habitants												513		

CM: Chef de Ménage ; NV : Naissance vivante



SYNTHESE DES INDICATEURS

Indicateurs et désagrégation	Unités	2002	2007	2009	2012	2013	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Objectif 4: Education de qualité														
4.1.1 Proportion d'enfants et de jeunes a) en cours élémentaire ; b) en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture et ii) mathématiques														
a) Début de scolarité														
Langue	%									66,1				
Mathématiques	%									88,5				
b) Fin de scolarité														
Langue	%									93,4				
Mathématiques	%									66,7				
4.2.2 Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le														
Urbain	%				76,7			93,2						
Rural	%				79,9			93,2						
Garçon	%				56,2			92,4						
Fille	%				75,5			93,6						
Sans handicap	%				77,2									
Avec handicap	%				52,7									
CM-Masculin	%				77,5			93						
CM-Féminin	%				74,5			93,6						
Objectif 5: Egalité entre les sexes														
5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans a) les parlements nationaux et b) les administrations locales														
Représentativité des femmes au cabinet du ministre	%						29,5							
Représentativité des femmes secrétaires généraux	%						20,8							
Représentativité des femmes directeurs généraux	%						30,8							
Représentativité des femmes dans l'administration dans les	%						38,5							
Représentativité des femmes dans le gouvernement	%			14,6			26,8				33,3			
Représentativité des femmes à l'Assemblée Nationale	%	11,7	14,2		15				16,1					
5.b.1 Proportion de la population possédant un téléphone														
Homme	%								83,1				88,8	
Femme	%								84,6				88,9	
Urbain	%								81,6				88,6	
Homme	%								86,8					
Femme	%												89,8	
Rural	%									59,2			89,7	
Homme	%												78,7	
Femme	%												75,3	
15-24 ans	%								73,2					
25-64 ans	%								90					
65 ans et Plus	%								51,8					
Objectif 6: Eau propre et assainissement														
6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau														
potable gérés en toute sécurité														
Urbain	%				89	88,4			89,4				92,4	
Rural	%				96,4	94,5			96,4				97,4	
Estuaire	%				49,8	45,5			43,7				48,1	
Haut-Ogooué	%					94,6								
Moyen-Ogooué	%					92,1								
Ngounié	%					70,5								
Nyanga	%					81								
Ogooué-Ivindo	%					79,2								
Ogooué-Lolo	%					50								
Ogooué-Maritime	%					60,3								
Woleu-N'iem	%					94,9								
Woleu-N'iem	%					78,3								
6.2.1 Proportion de la population utilisant des toilettes														
Urbain	%				62,2	66,9		73,5					73,2	
Rural	%				70,3	73,5		81,2					79,2	
Rural	%				18,6	20		23,4					20	



SYNTHESE DES INDICATEURS

Indicateurs et désagrégation	Unités	2000	2005	2010	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
Objectif 7: Énergie propre et d'un coût abordable															
7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité	%				86,5				87,9				93,8		
Urban	%				95,7				97,8				97,9		
Rural	%				21,3				23,3				57,3		
7.1.2 Proportion de la population utilisant principalement des combustibles propres pour la cuisson	%				83,9				87,2				88,9		
Urban	%				93,8				94,8				93,8		
Rural	%				28,4				37,5				44,9		
CM-Homme	%				85				86,9						
CM-Femme	%				81,1				88						
Objectif 8: Travail décent et croissance économique															
8.1.1 Taux de croissance du PIB réel par habitant (sur la base des estimations de la population)	%											-5,2	-2	-0,4	
8.2.1 Taux de croissance annuel du PIB réel par personne pourvue d'un emploi (%)	%				-3,36				-2,41			3,6	0,2		
8.3.1 Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles	%				55,1				61,1						
Homme	%								59,1						
Femme	%								64,4						
8.5.2 Taux de chômage des 16-65 ans	%				16,5										
Masculin	%				13,1										
Féminin	%				22,1										
Urban	%				16,6										
Rural	%				15,5										
Taux de chômage personnes de 16-65 ans vivant avec un membre de la famille	%				23,7										
Masculin	%				22,7										
Féminin	%				25,2										
8.6.1 Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi ni formation	%				32,7										
Masculin	%				27,7										
Féminin	%				43,2										
Urban	%				33,6										
Rural	%				26,7										
Taux de chômage des 15-24 ans	%				23,5										
Masculin	%				18,7										
Féminin	%				27,9										
Urban	%				22,2										
Rural	%				38,7										
8.7.1 Proportion et nombre d'enfants âgés de 5-17 impliqués dans le travail juvénile	%												66,2		
Homme	%												65,3		
Femme	%												66,9		
8.10.a Nombre de distributeurs automatiques de billets pour 100 000 adultes	pour 100000										70	77	67		
Homme											18	19,1			
Femme												21	18		
8.10.b Nombre de succursales de banques commerciales pour 100 000 adultes	pour 100000														
Homme															
Femme															
8.10.2 Proportion d'adultes (15 ans et plus) ayant un compte dans une banque, dans une autre institution financière, ou avec un fournisseur de service mobile et de transfert d'argent	pour 100000										5,5	5,4	5,3	21,4	
Homme															
Femme														17,9	
Objectif 9: Industrie, innovation et infrastructure															
9.1.2 Nombre de passagers en volume de fret par mode transport voie ferroviaire													163113	226976	248255
Passagers (en milliers)													8915574	9792659	10881776
Fret (en millions de tonnes)															
Voie aérienne															
Passagers (en milliers)													298629	428410	628945
Fret (en millions de tonnes)													12205	11699	12550
Voie maritime															
Passagers (en milliers)															
Fret (en millions de tonnes)															
Voie terrestre															
Passagers (en milliers)													13370000	31360000	
Fret (en millions de tonnes)															
9.2.1 Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière en proportion du PIB par habitant (le PIB/habitant)	%												16,7	19,4	20,6
9.4.1 Émissions de CO2 par unité de valeur ajoutée	%					0,11	0,11	0,11	0,08	0,08					
Public (aide publique au développement et autres apports du secteur public) alloué aux infrastructures	Millions \$US					96,7	82,3	24,9	69,2	44,3	138,4				
Objectif 10: Inégalités réduites															
10.2.1 Proportion de personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian	%														
Urban	%								50						
Rural	%								46,1						
Libreville	%								75,1						
Port-Gentil	%								26,4						
Franceville	%								20						
Nord-Urbain	%								63						
Nord-Rural	%								71,8						
Sud-Urbain	%								80,4						
Sud-Rural	%								65,2						
Reste Est Urbain	%								82,3						
Est Rural	%								67,5						
Reste Ouest Urbain	%								78,1						
Ouest Rural	%								40,2						
10.7.4 Proportion des réfugiés dans la population d'origine	%								58,2						
Gabon													290		
ROC													96		
Tchad													62		
Congo Brazza													60		
Centrafricain													28		
Caméroun													9		
Burundi													6		
Mauritanie													6		
Sao Tomé et Principe													6		
Togo													5		
Guinée Equatoriale													3		
Soudan													3		
Syrie													2		
Ethiopie													1		
Oman													1		
Somalie													1		
Sénégal													1		
Objectif 11: Villes et communautés durables															
11.6.1 Proportion de déchets municipaux solides collectés et gérés dans des installations contrôlées sur le total (%)	%														
		30	38		53				63	66				162781	



SYNTHESE DES INDICATEURS

Indicateurs et désagrégation	Unités	2000	2005	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Objectif 12: Consommation et production responsables														
12.2.1 Empreinte matérielle, empreinte matérielle par habitant et empreinte matérielle par unité de PIB	%	16,2	11,7		6,7				5,1	4,8				
12.2.2 Consommation matérielle nationale, consommation matérielle nationale par habitant et consommation matérielle nationale par unité de PIB	%	0	0		0				0	0				
13.1.1 Nombre de personnes décédées, disparues ou directement touchées lors des catastrophes, pour 100,000 personnes														
Personnes décédées													8	13
Personnes directement touchées													100	1087
Objectif 15: Vie terrestre														
15.1.1 Superficie des zones forestières en proportion de la superficie du territoire														
en ha														23000000
en %										82,2	85,9			88
15.1.2 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui se trouvent dans	%				11				63,2	63,2				
15.a.1 Aide publique au développement et dépenses publiques consacrées à la préservation et à l'exploitation durable de la biodiversité et des écosystèmes					7	7,7	9,4	45,2	1	9,8				
Objectif 16: Paix, justice et institutions efficaces														
16.1.3. Pourcentage des femmes ayant été victimes de violences physiques depuis l'âge de 15 ans				52									45	
16.2.1. Pourcentage d'enfants âgés de 1-14 ans ayant subi une forme quelconque de punition corporelle et/ou agression psychologique commis par leurs soignants durant le mois précédent l'enquête													81	
Homme													83,1	
Femme													79	
16.9.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil														
Pourcentage enregistré	%			89,6									95,7	
Homme													95,7	
Femme													95,6	
Pourcentage ayant un acte de naissance	%			71,5					98,5				89,1	
Pourcentage n'ayant pas un acte de naissance	%			18,1									6,4	
Objectif 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs														
17.1.1 Total des recettes publiques en proportion du PIB												19,1	15,7	16,9
Pétrole										29,5	35,3	49,9		
Hors Pétrole										14,8	16,5	14,5		
Recettes fiscales												12,5	9,2	
Recettes non fiscales												6,6	6,5	
Proportion du budget national financé par les impôts nationaux (recettes fiscales)												36,1	33,7	41,7
17.3.1 Investissements étrangers directs	Millions \$US				771,2	1 047,70	990,8	1 243,70	1 314,00	1 379,10	1 553,10			
17.3.2 Volume des envois de fonds de travailleurs migrants (en dollars des États-Unis) en proportion du PIB total	%				0,094	0,162	0,128	0,132	0,124	0,11	0,109	0,114		
17.6.2 Abonnements à une connexion à Internet à haut débit fixe pour 100 habitants	p.1000							66,2				95,5		
17.8.1 Proportion de la population utilisant l'Internet	%								44,5				69,1	
Homme	%								48,1				75,6	
Femme	%								41,1				62,5	
15-24 ans	%								55,7					
25-64 ans	%								43,4					
65 ans et Plus	%								1,3					
Urbain	%								49,8					
Rural	%								10					